

<p>Règlement des activités sportives organisées par le COD Mise à jour le 01/09/2020</p>
--

Activités Sportives du Centre Omnisports de Durbuy (COD)

Les activités sportives organisées par le COD, sont accessibles dès 4 ans (à la seule condition que les enfants soient propres). Pour chaque activité, une tranche d'âge sera déterminée pour le bon fonctionnement de celle-ci.

Art 1 : Organisation générale

Le Centre Omnisports de Durbuy, qui a en charge l'organisation d'activités sportives, s'emploie à assurer le soutien logistique de celles-ci (administration, budget, dépenses, recrutement, publicité, inscriptions, ...)

Le directeur du COD ou son délégué et le moniteur responsable assurent la bonne organisation des activités (horaires des activités, horaires des bus, déroulement de la journée...) et gèrent le personnel désigné pour encadrer ces activités.

Cette description est non-exhaustive et n'est certainement pas figée.
Ainsi, chacun apporte son aide et/ou son savoir en tout domaine.

Le pratiquant s'engage à mettre tout en œuvre pour respecter les règlements des activités sportives organisées par le COD mais également pour respecter le règlement d'occupation des salles qui est affiché dans les locaux du COD.

Vous pouvez également le trouver sur le site internet du COD : www.lecod.be.

Art 2 : Description de l'offre des activités sportives

Nos objectifs sont de promouvoir l'activité physique et le bien-être : « un esprit sain dans un corps sain ». L'esprit d'équipe, le fair-play, l'intégration sociale, la créativité, l'expression et la citoyenneté, tels sont les défis que nos stages et activités sportives veulent relever.

En effet, nous offrons à nos pratiquants la possibilité de découvrir et de pratiquer la plus large diversité de sports possible.

Certains, peu ou moins rencontrés, seront proposés dans les infrastructures les mieux adaptées et les mieux équipées avec du matériel de qualité, dans un espace de travail optimal et dans des installations sanitaires adéquates (douches et vestiaires).

Tous ces sports seront encadrés par des moniteurs qualifiés et motivés.

Le groupe sera composé de personnes ou d'enfants de même tranche d'âge et dont le nombre est déterminé selon des normes acceptables.

Hormis les stages pendant l'été, les activités sportives se déroulent entre le 1^{er} septembre et le 30 juin. Les dates de reprise et de fin sont communiquées aux pratiquants en début d'année scolaire. Elles sont suspendues durant les congés scolaires ou lors de jours fériés.

Art 3 : L'encadrement

Les **moniteurs responsables** sont les moniteurs brevetés du COD ou recrutés parmi des professeurs en **éducation physique** ou brevetés ADEPS dans la discipline concernée.

Chaque activité est encadrée, durant toute l'année, par le même moniteur responsable qui assure les séances sportives. Celui-ci peut être remplacé en cas de maladie ou d'imprévu.

Art 4 : Horaires des activités

Pour le bon déroulement des activités et par respect pour le moniteur et les autres pratiquants, il est demandé à chacun d'arriver à l'heure prévue pour l'activité choisie. Le moniteur pourrait refuser l'accès à l'activité en cas de retard jugé excessif.

Art 5 : Tenue

Lors des activités, les pratiquants se munissent des équipements adéquats pour l'activité choisie. Sans cet équipement, en bonne état, le pratiquant peut être écarté de l'activité sur décision du moniteur. Afin de préserver le revêtement des locaux sportifs, il est obligatoire de se munir de chaussures à semelles non traçantes et ces chaussures n'auront pas été utilisées à l'extérieur.

Si l'activité requiert un équipement spécial, celui-ci sera communiqué au moment de l'inscription.

Art 6 : Soins particuliers

Aucun médicament ne sera délivré spontanément sur les lieux des activités. Si vous suivez un traitement médical, signalez-le au moment de l'inscription via la fiche d'inscription.

Il est vivement conseillé d'être en ordre de vaccination (tétanos, ...).

Lors de votre inscription, n'oubliez pas de signaler tous problèmes de santé.

Art 7 : Réservations et modalités financières

a) Inscription

Pour le bon fonctionnement des activités, le nombre de participants est limité. Dès lors, ne vous y prenez pas à la dernière minute pour effectuer la réservation sous peine de ne plus pouvoir accéder à votre demande. L'inscription à l'activité est définitive lorsque le paiement a été effectué.

L'inscription se fait via notre site internet : www.lecod.be. En cas d'impossibilité, vous pouvez également le faire par téléphone au 086/38.74.34 ou via notre adresse mail : lecod@lecod.net.

Lors de l'inscription, Il vous est demandé de compléter la fiche santé individuelle.

Le formulaire électronique sera joint à la demande d'inscription ou à remettre de manière manuscrite le premier jour du stage ou de l'activité.

Les activités ne sont ouvertes qu'avec la participation de minimum 8 pratiquants.

b) Modalités de paiement et remboursement

Le paiement se fait au moment de l'inscription par virement bancaire au n° de compte suivant : BE 86 2500 2194 7650, en mentionnant le nom, le prénom, l'activité COD choisie.

En cas de crise sanitaire, de fermeture inopinée des infrastructures du COD ou de l'arrêt de l'activité en cours d'année pour cas de force majeure, une compensation financière sera proposée aux personnes inscrites aux activité(s) concernée(s). Celle-ci sera évaluée et communiquée aux personnes concernées par la Direction du COD.

Art 8 : Les attestations

L'attestation pour la mutuelle sera complétée et remise au pratiquant à la fin de l'abonnement payé.

Art 9 : Accidents – Vols – Perte d'objets

Les accidents corporels subis par tous les pratiquants aux activités organisées par le COD sont couverts par une assurance « classique » (de type « scolaire »).

Celle-ci ne couvre dès lors pas les dommages matériels tels que les vêtements et objets déchirés, cassés, volés, perdus, etc, ni même les lunettes.

Afin de limiter les éventuels litiges, chacun peut bien sûr souscrire à une RC familiale.

Les pratiquants sont seuls responsables de leurs effets personnels. Chaque année, nous devons déplorer la perte de nombreux objets et vêtements. Nous accordons une importance particulière à ce problème, aussi nous nous permettons d'insister pour que les effets personnels portent une marque distinctive et que les pratiquants ne soient pas munis d'objets ou de vêtements de valeur. L'asbl COD décline toute responsabilité en cas de vols, perte ou détérioration.

Art 10 : Règles de vie

Le Centre Omnisports de Durbuy est un lieu social où les règles habituelles de vie en communauté sont appliquées. Il est demandé à chacun d'avoir une attitude correcte tant à l'égard des autres pratiquants qu'envers les moniteurs.

La ponctualité est requise aux activités. Il est demandé à chacun de s'identifier spontanément auprès de la personne responsable des présences.

La propreté et l'ordre doivent être maintenus dans les lieux fréquentés (salles de sport, toilettes, vestiaires, espaces extérieurs, piscine, ...)

Le matériel mis à disposition doit être respecté. Les frais consécutifs à toute dégradation causée à l'environnement ou matériel seront supportés par son/ses auteurs.

Il est strictement interdit de fumer, consommer et détenir des boissons alcoolisées ou énergisantes (Red bull, ...), ainsi que tout autre produit similaire lors des stages et activités du COD.

Art 11 : Vie privée

Dans le cadre de la mission d'encadrement sportif et d'animation de l'asbl COD, les pratiquants peuvent être photographiés ou filmés pendant les activités sportives. Ces photos ou vidéos sont susceptibles d'être utilisées pour la promotion des activités de l'asbl COD (affiches, dépliants, promotion des stages sur Internet, etc.). L'inscription aux activités implique donc que vous autorisiez le COD à :

- utiliser librement les photos et vidéos comportant l'image du pratiquant dans tous types de publications tels qu'énoncé ci-dessus ;
- inclure et archiver ces photos et vidéos dans la base de données en ligne de l'asbl COD accessible au public librement ou chargé en ligne.

Néanmoins, tout pratiquant ou parent de pratiquant peut refuser la publication des photos individuelles le concernant par simple courrier ou mail adressé au COD.

Tout pratiquant ou parent de pratiquant peut également demander via l'adresse mail lecod@lecod.net le retrait du site Web ou de la page Facebook de l'asbl COD (Centre Omnisports de Durbuy) de toutes photos le concernant.

Art 12 : Traitement des données (RGPD)

L'asbl COD accorde une grande importance à la protection de la vie privée et des données des utilisateurs et veille ainsi à adopter et à respecter rigoureusement une politique de confidentialité conforme à la réglementation en vigueur. Vos données à caractère personnel seront utilisées dans le but de répondre aux besoins des activités de l'asbl COD. Dans l'intérêt légitime du contrat qui nous lie, nous enregistrons vos données personnelles afin de pouvoir assurer le suivi administratif, financier et opérationnel de vos inscriptions à nos stages, nos événements, nos cours collectifs.

À tout moment, vous êtes en mesure de vous désinscrire et/ou faire modifier vos données personnelles en envoyant un mail à lecod@lecod.net.

Art 13 : En cas de problème

N'hésitez pas à contacter le moniteur de votre activité et si besoin le directeur de l'asbl COD ou son délégué qui mettra tout en œuvre pour vous aider à résoudre un éventuel problème.

Centre Omnisports de Durbuy
Fond Sainte Anne, 3 – 6940 Durbuy (Bohon)
Tél : 086/38.74.34

Mail : lecod@lecod.net
Web : <http://www.lecod.be>